



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Martinique

Question au Gouvernement n° 3016

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Pierre Petit, pour le groupe RPR.

M. Pierre Petit. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

Monsieur le ministre, la Martinique, en dépit des emplois-jeunes et des contrats précaires, compte aujourd'hui 35 % de chômeurs. Cette oisiveté provoque violence, insécurité et agressions. Les agressions visent surtout nos touristes. Or, à la Martinique, notre seule mais granche chance, c'est de réussir grâce au tourisme.

Je sais que, pour ce qui vous concerne, les services des douanes remportent quelques succès, concernant notamment la grande délinquance.

Dans notre petit pays, on pratique le cabotage. Ainsi, des canots apportent facilement des îles anglaises ou d'autres îles voisines de la drogue à la Martinique et repartent avec le produit des rapines.

Il manque à la douane, dont vous avez la charge, des vedettes rapides. Avec un minimum de deux vedettes rapides, nous pourrions résoudre le problème.

Nos collectivités locales sont prêtes à financer en partie ces vedettes. Mais nous ne pourrions pas de toute façon y affecter le personnel douanier compétent, qui ne dépend que de vous, c'est-à-dire de l'Etat.

Avez-vous la volonté de nous aider à résoudre le problème ? Dans l'affirmative, dans quel délai ?

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'Etat au budget.

Mme Florence Parly, secrétaire d'Etat au budget. Monsieur Petit, à votre question précise, je m'efforcerai de répondre de la façon la plus précise possible.

Vous avez insisté sur la nécessité de renforcer la surveillance de la zone maritime des Antilles, dont la direction des douanes de Fort-de-France a la responsabilité.

Cette direction dispose d'un certain nombre de moyens qui paraissent adaptés aux missions qui lui sont confiées. Il s'agit, d'une part, de deux avions bimoteurs et d'un patrouilleur ainsi que, d'autre part, de deux vedettes de surveillance qui assurent en complémentarité la surveillance des côtes, ce qui est en effet une tâche importante.

M. Charles Cova. Avec les 35 heures, il faudrait quatre vedettes !

Mme la secrétaire d'Etat au budget. Je crois que ce dispositif est adéquat. Nous avons néanmoins chargé le directeur des douanes, dans le cadre de l'étude qu'il mène en ce moment sur les moyens accordés à la direction générale des douanes dans son ensemble, d'étudier de quelle manière des moyens plus rapides pourraient être mis à la disposition du département. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Rires et exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Yves Fromion. Que c'est bien dit !

Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République. Assez d'études !

Données clés

Auteur : [M. Pierre Petit](#)

Circonscription : Martinique (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3016

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 25 octobre 2001, page 6506

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 25 octobre 2001